

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	20253AA
Date de mise en ligne :	Le mercredi 02 avril 2025 à 10:10:03
Date de clôture :	Le vendredi 16 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Elaboration d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de l'Argonne Ardennaise
Descriptif :	Elaboration d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de l'Argonne Ardennaise

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[15/04/2025 à 10:21:11] . Confirmez vous que les commandes par phases seront bien successives? Exemple : la phase 1 sera commandée quand la phase 0 sera achevée en totalité.

. Confirmez vous qu'à partir de la phase 1, les commandes par phases feront l'objet d'une unique commande pour l'ensemble des prestations rattachées à la phase et non de commandes successives par secteurs géographiques ou par prestations? Exemple la phase 1 est commandée pour les prestations 1.1 à 1.10 pour le périmètre défini à la commande.

Questions / Réponses

[15/04/2025 15:58:06] Bonjour,

Confirmez-vous que les commandes par phases seront bien successives? Exemple : la phase 1 sera commandée quand la phase 0 sera achevée en totalité.

=> Elles le seront, sauf pour la phase 0, qui sera commandée concomitamment à la phase 1.

La raison est liée au fait que ces prestations permettent la préparation de la mission.

Petite précision : comme indiqué dans le cctp, la commande des AAC ne sera certainement pas nécessaire.

. Confirmez-vous qu'à partir de la phase 1, les commandes par phases feront l'objet d'une unique commande pour l'ensemble des prestations rattachées à la phase et non de commandes successives par secteurs géographiques ou par prestations? Exemple la phase 1 est commandée pour les prestations 1.1 à 1.10 pour le périmètre défini à la commande.

=> Oui, et la facturation sera réalisée en fonction des prestations réellement effectuées.

Cordialement,

Léa POTTIER ROGE

Chargée de la Commande Publique

[14/04/2025 à 16:21:14] . Pour le lot 1, la réflexion devant être menée pour l'ensemble du territoire, est-il possible de proposer des prix globaux et forfaitaires par phase sauf pour la phase 2 (campagne de mesure) du schéma directeur assainissement, et pour les prix 0.2, 0.3, 7.9, et 7.10?

. Confirmez-vous la nécessité de procéder à une modélisation hydraulique pour l'assainissement collectif?

. La date de remise des offres peut-elle être reportée au 16 mai 2025?

Questions / Réponses

[15/04/2025 09:40:12] Bonjour,

. Pour le lot 1, la réflexion devant être menée pour l'ensemble du territoire, est-il possible de proposer des prix globaux et forfaitaires par phase sauf pour la phase 2 (campagne de mesure) du schéma directeur assainissement, et pour les prix 0.2, 0.3, 7.9, et 7.10?

=> Les prix du marché sont établis de manière unitaires, nous ne pouvons donc pas procéder par prix globaux et forfaitaires. Nous confirmons cependant que les commandes se feront par phase car il est évident que les bons de commande seront établis à l'échelle géographique et que nous veillerons à la commande utile des prestations. L'estimatif fourni au DQE, reflète fidèlement les prestations attendues mais nous précisons que nous ne sommes tenus contractuellement que par le minimum financier fixé à l'accord cadre.

. Confirmez-vous la nécessité de procéder à une modélisation hydraulique pour l'assainissement collectif?

=> Oui.

. La date de remise des offres peut-elle être reportée au 16 mai 2025?

=> Nous allons étudier cette possibilité et nous reviendrons vers l'ensemble des candidats si nous décidons de prolonger la date limite au 16 mai 2025.

Cordialement,

Léa POTTIER ROGE

Chargée de la Commande Publique

[03/04/2025 à 11:52:47] Bonjour,

Nous n'avons pas accès aux documents suivant indiqués dans le RC :

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

A. Les pièces relatives au marché :

- La Bordereau des Prix Unitaires (BPU);
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE);
- Le document de capacité maximale de commande annuelle par article ;

Pouvez-vous nous transmettre ces documents et de ce fait, est-ce qu'un report de date est envisageable svp

Merci d'avance

Questions / Réponses

[04/04/2025 09:22:04] Bonjour,

*le document vient d'être ajouté au DCE. Le règlement de consultation corrigé vient d'être remplacé.
Nous vous invitons à télécharger de nous ce document corrigé et le document ajouté.*

Cdt,

Léa POTTIER ROGE